



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7480^e séance

Mardi 7 juillet 2015, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Van Bohemen	(Nouvelle-Zélande)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Lucas
	Chili	M. Olguín Cigarroa
	Chine	M. Zhao Yong
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Ilichev
	France	M. Bertoux
	Jordanie	M. Omaish
	Lituanie	M. Baublys
	Malaisie	M ^{me} Adnin
	Nigéria	M ^{me} Ogwu
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Davison
	Tchad	M. Gombo
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Méndez Graterol

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2015/472)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois de juillet, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Ramlan Bin Ibrahim, Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de juin. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Ibrahim et à sa délégation pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2015/472)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Mohammed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/472, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Je donne maintenant la parole à M. Chambas.

M. Chambas (*parle en anglais*) : Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour faire un exposé au Conseil sur la situation en Afrique de l'Ouest et sur la mise en oeuvre du mandat du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA). En complément du quinzième rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2015/472) dont le Conseil est saisi, je voudrais mettre certaines questions en exergue et faire au Conseil le point des faits nouveaux les plus récents.

Globalement, la situation actuelle en Afrique de l'Ouest est marquée, premièrement, par la persistance des inquiétudes concernant les conditions de sécurité dans la région du bassin du lac Tchad et leurs incidences humanitaires, en dépit des progrès enregistrés dans la lutte contre Boko Haram par les pays touchés; deuxièmement, par la persistance des risques d'instabilité dans plusieurs États ouest-africains, à l'approche des élections présidentielles qui y sont prévues dans le courant de l'année, après le succès retentissant du processus électoral au Nigéria; et, troisièmement, par la persistance de la criminalité transnationale organisée et de la maladie à virus Ebola qui suscitent toujours de graves inquiétudes malgré la poursuite des efforts nationaux, régionaux et internationaux pour enrayer ces menaces. Voilà les domaines qui vont continuer d'orienter nos efforts en matière de diplomatie préventive et de bons offices dans les mois à venir.

Depuis mai, la rébellion du Boko Haram a intensifié ses attaques et ses actes de violence dans la région du bassin du lac Tchad, tout particulièrement contre les civils, entraînant une nouvelle détérioration des conditions de sécurité et de la situation humanitaire. Bien que la structure du groupe terroriste Boko Haram et sa capacité à mener une guerre classique aient été détruites sapées, il continue de se livrer à de violentes attaques et à des pillages au Nigéria, ainsi qu'au Niger et au Tchad, comme on l'a vu ces dernières semaines. Cela souligne la nécessité de rester vigilant et de mener des actions régionales coordonnées. À cet égard, la solidarité sans précédent illustrée par les opérations militaires conjointes menées par le Nigéria, le Tchad, le Niger et le Cameroun contre Boko Haram depuis janvier, avec l'appui des partenaires internationaux, est particulièrement louable.

Immédiatement après sa prestation de serment, le Président Muhammadu Buhari s'est rendu au Niger et au Tchad, les 3 et 4 juin, afin d'engager des consultations de haut niveau et de mobiliser l'appui à la lutte contre Boko Haram. Le 11 juin, dans le cadre d'un sommet extraordinaire réunissant à Abuja les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la Commission du bassin du lac Tchad, ainsi que du Bénin, d'importantes décisions ont été prises en vue d'accélérer la mise en place de la Force spéciale mixte multinationale. Pour garantir la continuité des efforts de guerre, il reste crucial que tous les partenaires apportent un appui accru. À plus long terme, il sera nécessaire de remédier aux causes profondes de cette rébellion pour instaurer

une stabilité durable. Une stratégie concertée pour la période d'après-conflit est indispensable pour aider à retrouver des conditions de vie normales et organiser le retour des réfugiés et des déplacés dus au conflit.

Bien que l'insécurité imputable à Boko Haram ait entravé le déroulement des évaluations sur le terrain dans leurs régions septentrionales, il m'est agréable d'annoncer que, dans le cadre de la Commission mixte Cameroun-Nigéria, que je préside au nom de l'ONU, les deux pays s'emploient sans relâche à achever la démarcation de leur frontière commune. Tandis que la Commission mixte se prépare activement à lancer des projets propres à renforcer la confiance en faveur des populations du Cameroun et du Nigéria touchées par la démarcation, je tiens à noter que l'Équipe d'appui de l'ONU a déjà élaboré une stratégie d'achèvement qui fixe des échéances et des prévisions spécifiques pour mener les travaux de la Commission à leur terme et pour transférer la responsabilité des activités résiduelles et de suivi à une commission bilatérale composée exclusivement des deux pays.

En Guinée, le dialogue politique interguinéen a démarré le 19 juin, les partenaires internationaux, notamment l'ONU, y assistant à titre d'observateurs. Par la suite, toutefois, le représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et moi-même avons assumé un rôle officieux de facilitateur, à la demande des facilitateurs gouvernementaux et des parties. Il convient de noter que la question litigieuse du calendrier électoral a été réglée : l'élection présidentielle se tiendra avant les élections municipales et locales. Les questions litigieuses de longue date, source de désaccords entre le Gouvernement et l'opposition, sont en cours d'examen, comme le renforcement des capacités techniques de la Commission électorale nationale indépendante, la crédibilité des listes électorales et la surveillance et l'évaluation des préparatifs de l'élection présidentielle, avec l'appui de l'ONU, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'OIF, et des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

L'insuffisance des ressources financières et techniques reste une difficulté majeure qu'il convient de résoudre pour que le processus électoral en Guinée se poursuive sans heurts. Il est urgent de combler ces lacunes, puisqu'il ne reste que quatre mois environ avant le scrutin présidentiel. Plusieurs partenaires ont fait des promesses de dons, et il est impératif que ces promesses soient honorées au plus vite.

S'agissant du Burkina Faso, le Groupe international de suivi et d'appui à la transition au Burkina Faso s'est réuni le 12 juin à Johannesburg, en marge de la vingt-cinquième Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. Le Groupe a pris acte des progrès enregistrés dans les préparatifs des élections, notamment avec la fin de la révision des listes électorales. Dans l'intervalle, des inquiétudes se sont fait jour concernant la transition, dont l'équilibre est fragile, en particulier au vu des tensions sous-jacentes qui opposent le Premier Ministre Zida au Régiment de sécurité présidentielle (RSP). Nos préoccupations se sont intensifiées après un incident récent survenu le 29 juin, au cours duquel des éléments du RSP auraient tenté d'arrêter le Premier Ministre qui rentrait d'un déplacement à l'étranger. Plusieurs coups de feu ont été entendus dans le camp du RSP ce soir-là. Je me dois toutefois de souligner les efforts louables du Président Kafando pour apaiser la situation et pour ne pas faire dérailler la transition avant l'élection présidentielle du 10 octobre. Dès mon retour dans la région, je compte me rendre à Ouagadougou, accompagné du Président de la Commission de la CEDEAO et du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, avec lesquels je préside conjointement le Groupe international de suivi et d'appui à la transition au Burkina Faso.

Avant de terminer, je souhaite appeler l'attention du Conseil sur les difficultés persistantes dues à la maladie à virus Ebola dans la région. Le 24 juin, l'UNOWA a organisé entre le Secrétariat de l'Union du fleuve Mano et les missions de paix actives dans la région une conférence téléphonique au cours de laquelle ont été soulignées les difficultés rencontrées dans les zones frontalières, puisqu'aucun des mécanismes de sécurité et de renforcement de la confiance ne sont opérationnels, et que les restrictions liées à l'Ebola continuent de peser sur les moyens de subsistance des populations locales. Malgré les progrès considérables accomplis dans la lutte contre l'Ebola, la Guinée et la Sierra Leone n'ont pas encore atteint l'objectif de zéro cas. Le plus inquiétant est que, alors qu'aucun nouveau cas n'avait été déclaré depuis le 9 mai, le Libéria en a détecté trois, le dernier ayant été confirmé le 28 juin. Nous avons assisté à de remarquables exemples de solidarité entre voisins pendant la crise de l'Ebola. Sachant que l'épidémie est toujours active et que le contexte politique, notamment en Guinée, est délicat, les ressources en place depuis 2014, en particulier celles que met à contribution la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola, conservent toute

leur importance pour parvenir à l'objectif de zéro cas d'Ebola.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Chambas de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 20.